

PROVINCE DE QUÉBEC

Centre de services scolaire des Hauts-Cantons

02

Procès-verbal de la séance du conseil d'établissement tenue le 20^e jour du mois de novembre 2023, à 18 h 30 au local de musique/anglais de l'école des Sommets située au 287 rue de la Fabrique à Saint-Sébastien-de-Fontenac.

ÉTAIENT PRÉSENTS

Membres – Parents

Karol-Ann Morin, présidente
Véronique Gosselin, vice-présidente
Myriam Barrette-Brisson
Audrey Perreault
Mylène Nadeau
Andreia Mendes

Membres – Personnel

Isabelle Bernier, enseignante
Alexandra Jacques-Brindle, enseignante
Nathalie Quirion, représentante du personnel de soutien
Chloé Richard, représentante du service de garde

Représentante de la communauté :

PARTICIPAIENT ÉGALEMENT :

Stéphanie Leclerc, directrice de l'établissement

ÉTAIE(N)T ABSENTS

Madame Alexandra Robert, membre parent, madame Judith Dostie, membre du personnel ainsi que monsieur Francis Therrien, représentant de la communauté.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE À 18H30

La présidence souhaite la bienvenue à tous, constate le quorum et procède à l'ouverture de la séance.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Sur la proposition de madame Alexandra Jacques-Brindle, il est résolu de procéder à l'adoption de l'ordre du jour tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
CE2324-019

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 17 OCTOBRE 2023

Sur la proposition de madame Nathalie Quirion, le procès-verbal de la séance du 17 octobre 2023 est adopté tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
CE2324-020

4. SUIVI AU PROCÈS-VERBAL DU 17 OCTOBRE 2023

Aucun suivi

5. QUESTIONS DU PUBLIC

Il n'y a pas d'intervention du public à cette séance

6. ÉTUDE DES DOSSIERS COURANTS

6.1 RAPPORT BUDGÉTAIRE DU CE (ADOPTION)

Nous prenons connaissance du rapport budgétaire mis à jour pour cette séance concernant les activités du CE. Il est également convenu de conserver le montant de 1032.91 \$, dépense pour l'achat des médailles du Défi des Sommets 2023 dans le compte 184-1-27-180.

Sur la proposition de madame Chloé Richard, il est résolu de procéder à l'adoption du rapport budgétaire du conseil d'établissement tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
CE2324-021
CET084-2023-2024-010

Initiales présidence	Initiales direction
	

6.2 POLITIQUE D'UTILISATION ET DE LOCATION DES LOCAUX

Il y a présentation de la politique d'utilisation et de location des locaux.

Sur la proposition de madame Karol-Ann Morin, il est résolu d'approuver la politique d'utilisation et de location des locaux.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
CE2324-022
CET084-2023-2024-011

6.3 RAPPORT ANNUEL 2022-2023 (CONSULTATION)

Madame Stéphanie Leclerc présente le rapport annuel de l'année 2022-2023, elle mentionne également les bons coups de notre école.

CET084-2023-2024-012

6.4 PLAN DE LUTTE CONTRE L'INTIMIDATION ET LA VIOLENCE 2023-2024

Considérant qu'en vertu de l'article 75.1 de la *Loi sur l'instruction publique*, le Conseil d'établissement adopte le plan de lutte contre l'intimidation et la violence, sur proposition de la direction de l'école;

Considérant que le projet de plan de lutte soumis respecte le contenu minimal prescrit aux articles 75.1 et 75.2 de la *Loi sur l'instruction publique*;

Considérant que ce projet de plan de lutte a été élaboré avec la participation des membres du personnel de l'école, comme prévu à l'article 77 de la *Loi sur l'instruction publique*;

Sur la proposition de madame Isabelle Bernier, il est résolu d'adopter le plan de lutte contre l'intimidation et la violence de l'école des Sommets pour l'année scolaire 2023-2024 tel que proposé par la direction de l'école, dont copie est versée en annexe au procès-verbal pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
CE2324-023
CET084-2023-2024-013

6.4.1 SYNTHÈSE DU PLAN DE LUTTE CONTRE L'INTIMIDATION ET LA VIOLENCE 2023-2024

Madame Stéphanie Leclerc présente la synthèse du plan de lutte contre l'intimidation et la violence pour l'année 2023-2024. Ce document vise à informer les parents de la procédure à suivre en cas d'intimidation ou de violence.

Sur la proposition de madame Mylène Nadeau, il est résolu d'adopter la synthèse du plan de lutte contre l'intimidation et la violence de l'école des Sommets pour l'année 2023-2024 tel que proposé par la direction de l'école, dont copie est versée en annexe au procès-verbal pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
CE2324-024
CET084-2023-2024-014

6.5 CONTENUS EN ORIENTATION SCOLAIRE ET PROFESSIONNELLE (COSP)

Madame Stéphanie Leclerc présente les contenus en orientation scolaire et professionnelle qui sont enseignés aux élèves de 5^e et 6^e année.

CET084-2023-2024-015

6.6 SUIVI CAMPAGNE DE FINANCEMENT

Un tableau est présenté aux membres démontrant les profits réalisés lors de la campagne de financement « Épicure et Boulangerie Veilleux ». Nous avons récolté 4 285.70 \$! Nous tenons à remercier tous les parents et membres du personnel pour leur implication et leur générosité !

Il est proposé par madame Mylène Nadeau de transférer le profit de 4 285.70 \$ dans le compte 184-1-27-180.

Suite à des commentaires de certains parents, une recherche a été faite par madame Myriam Barette-Brisson afin de trouver d'autres produits pour la prochaine campagne :

Initiales présidence	Initiales direction
KM	SL

- Étiquette Colle à Moi 15%
- Norwex
- Tirage ou moitié-moitié
- Produits ménagers (Biopur, Planètes (40% des profits)
- Cafécup Magog (50% des profits)

De plus, madame Myriam Barrette-Brisson est présentement à la recherche de médailles à prix abordable pour le Défi des Sommets 2024. Elle suggère également d'avoir un invité d'honneur.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
CE2324-025

6.7 SUIVI DES CONSULTATIONS ÉLECTRONIQUES

Sortie Dame de coeur

Rien à signaler

7. CORRESPONDANCE

8. DÉLÉGUÉE AU COMITÉ DE PARENTS

L'activité de financement Disco-Patin aura lieu le 16 février 2024. Nous vendrons gatorade, jubes, chips, pop-corn et chocolat. Madame Andreia Mendes et monsieur Nicolas Lessard s'occuperont du restaurant. De plus, madame Karol-Ann Morin informera monsieur Francis Therrien de la date et que nous ouvrirons le restaurant. L'OTJ s'occupera de vendre de l'alcool.

9. DIRECTION DE L'ÉTABLISSEMENT

Avec la collaboration de madame Annie Michaud, une demande de 5000\$ a été faite à la Fondation des transporteurs pour autobus afin de bonifier l'offre de nos PM passion.

Madame Stéphanie Leclerc mentionne également que le 7 février 2024, tous les élèves de l'école iront au musée de la Nature et des sciences.

Caisse scolaire

Un employé de la caisse passe régulièrement récupérer les enveloppes de dépôts.

Point débarcadère

Une rencontre a eu lieu afin de réfléchir à l'option la plus sécuritaire pour le débarquement des élèves. L'option que les autobus aillent à l'arrière de l'école pour débarquer les enfants est envisagée, cette alternative est en réflexion.

Semaine des enseignants/soutiens

Durant la semaine du 5 au 9 février, nous soulignerons le travail de tout le personnel de l'école.

Photos scolaires 2024-2025

Il est proposé de poursuivre avec madame Manon Rousseau pour les photos scolaires 2024-2025. Quelques recommandations seront faites :

- S'assurer que les élèves ont les yeux ouverts
- Uniformiser l'emplacement du logo
- Avoir l'horaire des séances pour inviter le personnel de soutien/orthopédagogue

Sur la proposition de madame Karol-Ann Morin, il est résolu de réserver la photographe, madame Manon Rousseau, pour l'année scolaire 2024-2025, soit le jeudi 5 septembre 2024.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
CE2324-026

Initiales présidence	Initiales direction
KM	

10. AUTRES MEMBRES

10.1 SERVICE DE GARDE

Madame Chloé Richard présente le projet d'insonorisation pour la cafétéria. Cette dépense ferait partie d'une demande pour le MAO. Une demande sera également faite à la municipalité afin d'obtenir un soutien financier.

10.2 ENSEIGNANTES

- La journée de l'Halloween s'est bien déroulée
- Une sortie pour la Dame de Cœur est prévue le 28 novembre prochain.
- Le 1^{er} décembre prochain, nous vivrons notre activité récompense de l'école, nous irons patiner.

11. QUESTIONS DU PUBLIC

Il n'y a pas d'intervention du public à cette séance.

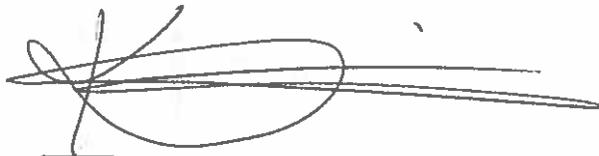
12. DATE ET HEURE DE LA PROCHAINE SÉANCE

La prochaine séance aura lieu le lundi 25 mars 2024 à 18 h 30.

13. LEVÉE DE LA SÉANCE

Sur la proposition de madame Audrey Perreault, il est résolu de procéder à la levée de la séance à 20 h 16.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
CE2324-027



Karol-Ann Morin, présidente



Stéphanie Leclerc, directrice

Initiales présidence	Initiales direction
	